

ANNEXE 1 au règlement de la consultation – Utilisation du DUME

ATTENTION : Seuls les plis transmis par voie électronique via la PLACE sont acceptés. Les plis papier sont interdits et jugés irréguliers.

Pour produire sa réponse, le candidat peut choisir de bénéficier des fonctionnalités offertes par le service DUME ou opter pour le dispositif "classique" en utilisant la « lettre de candidature DC1 » et la « déclaration du candidat DC2 » ou des documents équivalents.

Quel que soit le dispositif retenu, le (s) document(s) relatif(s) à la candidature doit(vent) contenir l'ensemble des éléments demandés à l'article 5.1. et 5.2. du règlement de la consultation.

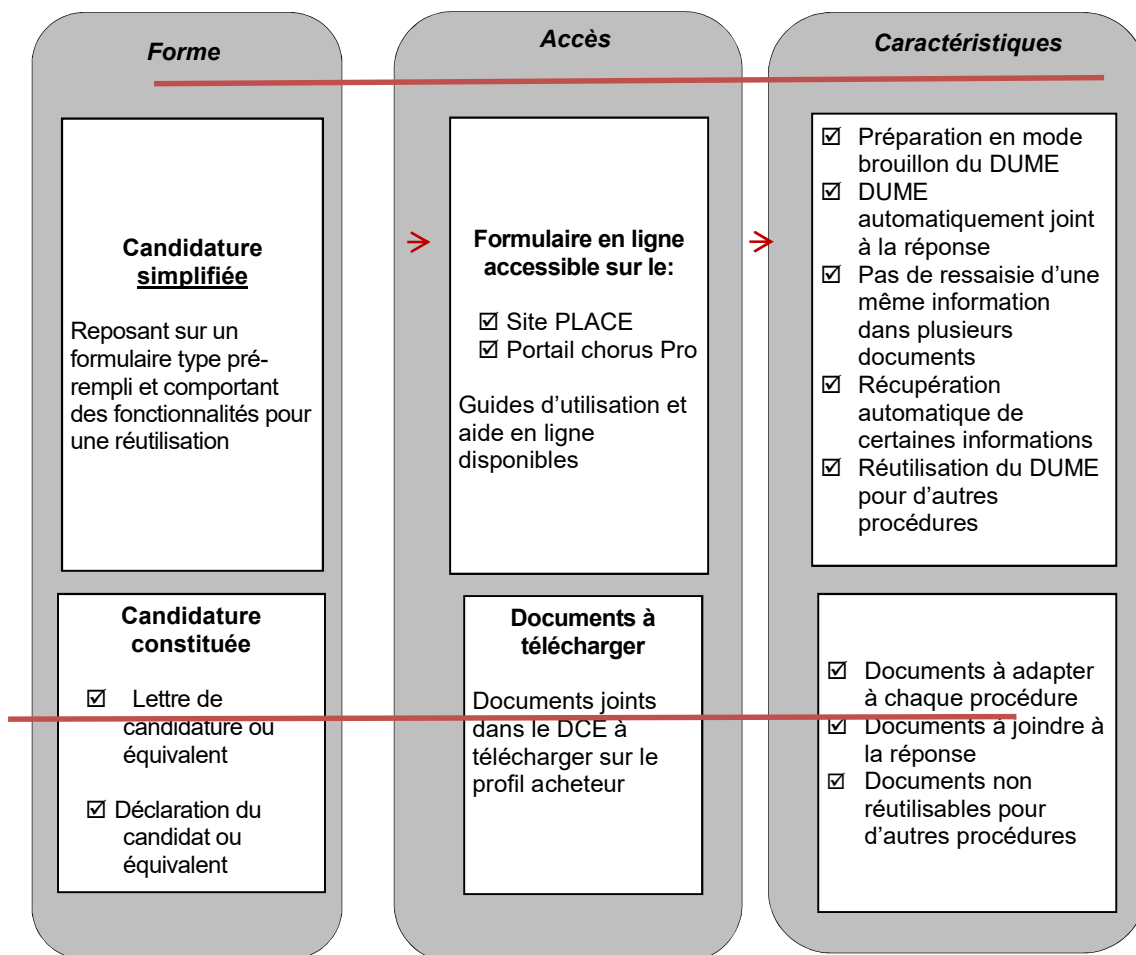
La signature du DUME ou de la lettre de candidature au moyen d'un certificat de signature électronique par les candidats n'est pas requise.

En cas de groupement, l'ensemble des éléments de candidature demandés dans les avis précités doit être transmis pour chaque membre du groupement.

Présentation des dispositifs :



Le DUME en détail :
<https://www.economie.gouv.fr/daj/dume-espd>
<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/pour-les-entreprises/>



Alternative au DUME : le dispositif standard



Dispositif DUME :

Candidature seule

Le candidat se connecte dans l'espace dédié à la présente consultation sur PLACE, profil d'acheteur à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr .

Le formulaire DUME est accessible en même temps que le DCE et selon les mêmes modalités d'accès via l'onglet « dépôt » « Candidature avec un DUME » puis « Renseigner mon DUME en ligne » ;

Le guide utilisateur est également disponible en ligne dans les conditions prévues à l'article « Profil acheteur ». Il se présente de la manière suivante :



PLACE_Support de
formation_DUME- Ent

Candidature en groupement / avec des sous-traitants / avec les capacités d'un ou d'autres opérateur(s) économique(s)

Etape 1 : Le mandataire renseigne en ligne son DUME dans PLACE et communique la référence du DUME Acheteur aux cotraitants / sous-traitants / opérateurs économiques.

Après avoir sélectionné le mode de candidature dans l'onglet « **Dépôt** » → « **Candidature avec un DUME** » puis « **Renseigner mon DUME en ligne** », la référence du DUME Acheteur apparaît dans l'en tête des rubriques du formulaire :

(Référence du DUME Acheteur : crcpqxaq)

Le mandataire communique la « référence DUME Acheteur » à ses cotraitants / sous-traitants.

Etape 2 : Les cotraitants / sous-traitants / les opérateurs économiques renseignent en ligne leur DUME dans PLACE.

Dans la rubrique : répondre à un DUME → Renseigner « la référence DUME Acheteur » communiqué par le mandataire.

Les cotraitants / sous-traitants / opérateurs économiques complètent et valident le DUME en ligne.

NB : Il est également possible de se procurer un DUME vierge ou un DUME déjà complété par le mandataire. Les cotraitants / sous-traitants / les opérateurs économiques se connectent alors sur le Service DUME national à l'adresse suivante : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>

ATTENTION : LE CONTENU DU PLI A TRANSMETTRE EST DIFFERENT SELON QUE LE DISPOSITIF DUME



EST UTILISE OU NON :

- pli électronique dans le cadre du dispositif DUME ;
- pli électronique hors dispositif DUME